



SÉANCE DU 10 AVRIL 2024

DELIBERATION n°2024-04-041 – 1/4

Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 78

Date de convocation : 04/04/2024

L'an deux mille vingt quatre, le 10 avril à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la salle des fêtes à Abzac, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Présents : 53

Philippe BUISSON, Président, Jacques LEGRAND, Vice-Président, Fabienne FONTENEAU, Vice-présidente, Hervé ALLOY, Vice-président, Jean-Philippe LE GAL, Vice-Président, Laurent DE LAUNAY, Vice-président, Chantal GANTCH, Vice-présidente, Jean-Luc LAMAISON, Vice-président, Eveline LAVAURE-CARDONA, Vice-présidente, Sébastien LABORDE, Vice-président, Laurent KERMABON, Vice-président, David REDON, Vice-Président, Thierry MARTY, Vice-Président, Stéphanie DUPUY, Vice-présidente, Alain JAMBON, Vice-président, Marianne CHOLLET, Vice-présidente, Jean Louis ARCARAZ, Conseiller délégué, Jean-Luc DARQUEST, Conseiller délégué, Michel MILLAIRE, Conseiller délégué, Bernard GUILHEM, Conseiller délégué, Gabi HOPER, Conseillère déléguée, Denis SIRDEY, Conseiller délégué, Jean Claude ABANADES, Conseiller délégué, Michel MASSIAS, Conseiller délégué, Jean-Pierre ARNAUD, Michelle AUTIER, Jean-Luc BARBEYRON, Armand BATTISTON, Joachim BOISARD, Emeline BRISSEAU, Renaud CHALLENGEAS, Mireille CONTE-JAUBERT, Jérôme COSNARD, Jean Louis D'ANGLADE, Julie DUMONT, Lionel GACHARD, Christophe GALAN, Patrick HUCHET, Patrick JARJANETTE, Monique JULIEN, Christian RAYMOND, Michèle LACOSTE, Bruno LAVIDALIE, Martine LECOULEUX, Jocelyne LEMOINE, Philippe MARIGOT, Paquerette PEYRIDIEUX, Laura RAMOS, Patrick DE MARCHI, Agnès SEJOURNET, Marie-Claude SOUDRY, François TOSI, Josette TRAVAILLOT

Absents : 19

Marie-Sophie BERNADEAU, Sophie BLANCHETON, Sandy CHAUVEAU, Christophe DARDENNE, Hélène ESTRADÉ, Christophe GIGOT, Thierry LAFAYE, Marie-Noëlle LAVIE, Odile LUMINO, Gonzague MALHERBE, Frédéric MALVILLE, Pierre-Jean MARTINET, Gérard MOULINIER, Edwige NOMDEDEU, Alain PAIGNE, Christophe-Luc ROBIN, Baptiste ROUSSEAU, Michel VACHER, Jean-Philippe VIRONNEAU

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote: 6

Brigitte NABET-GIRARD pouvoir à Michèle LACOSTE, Didier CAZENAVE pouvoir à Michel MASSIAS, Philippe DURAND-TEYSSIER pouvoir à Michel MILLAIRE, Philippe GIRARD pouvoir à Laurent DE LAUNAY, Pierre MALVILLE pouvoir à Jocelyne LEMOINE, Laurence ROUEDE pouvoir à Philippe BUISSON

Madame fabienne FONTENEAU a été nommée secrétaire de séance

ADMINISTRATION GENERALE

COMMUNICATION DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE ET DES ACTES JURIDIQUES PRIS DEPUIS LA SÉANCE DU 13 FÉVRIER 2024

Sur proposition du Président de La Cali,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Considérant qu'en application de la délibération n°2020-07-052 en date du 10 juillet 2020 complétée par la délibération n°2023-06-176 en date du 27 juin 2023 lui donnant certaines attributions du Conseil, le Président de La Cali a été amené, conformément à l'article L.5211-9 du Code général des collectivités territoriales, à prendre les décisions listées dans le tableau récapitulatif ci-annexé dont il informe le Conseil communautaire,

Considérant qu'en application de la délibération n°2020-07-053 en date du 10 juillet 2020 lui donnant certaines attributions du Conseil, le Bureau communautaire a été amené, conformément à l'article L.5211-10 du Code général des collectivités territoriales, à prendre les décisions suivantes dont il informe le Conseil communautaire :

BUREAU du 4 MARS 2024

ADMINISTRATION GENERALE

Rapporteur : Monsieur Philippe BUISSON , Président

B-2024.02.008 : Agence Nationale de la Sécurité des système d'information (ANSSI) : demande de subvention et partenariat – **adoptée**

POLITIQUE DE LA VILLE ET CISPD

Rapporteur : Madame Eveline LAVAURE-CARDONA , Vice-présidente

B-2024.03.009 : Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD) : demandes de subvention 2024 auprès de l'État - **adoptée**

JEUNESSE, MOBILITES DOUCES, INTERMODALITE ET DEMOCRATIE PARTICIPATIVE

Rapporteur : Monsieur Thierry MARTY , Vice-Président

B-2024.03.010 : Appel à projet "Politique de la ville 2024" de l'Etat : demande de financement pour des animations portées par l'"Espace Jeunes" de Coutras – **adoptée**

EMPLOI, INSERTION, FORMATION, ATTRACTIVITE COMMERCIALE

Rapporteur : Madame Marianne CHOLLET , Vice-présidente

B-2024.03.011 : Forum Emploi Formation du Libournais édition 2024 : demandes de participation financière aux EPCI du Libournais. - **adoptée**

BUREAU du 18 MARS 2024

EAU, ASSAINISSEMENT, ENVIRONNEMENT, TRANSITION ECOLOGIQUE

Rapporteur : Monsieur Laurent KERMABON , Vice-président

B-2024.03.012 : Soutien à la création de 2 cycles de sensibilisation dans le cadre du dispositif club nature du Département - **adoptée**

PATRIMOINE CULTUREL ET NATUREL, FILIERE BOIS ET GESTION DE LA FORET DE LA DOUBLE

Rapporteur : Monsieur David REDON , Vice-Président

B-2024.03.013 : Exploitation groupée de bois : convention entre La Cali et l'Office National des Forêts (ONF) – **adoptée**

-

**EQUITE TERRITORIALE, DEPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE,
BLANCHES****Rapporteur : Madame Stéphanie DUPUY , Vice-présidente****B-2024.03.014** : Bus France Service : demande de subvention au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local - DSIL 2024 – **adoptée****BUREAU DU 2 AVRIL 2024****DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, INNOVATION, ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE, RESEAU
DE TRANSPORT CALIBUS ET TRANSPORT SCOLAIRE****Rapporteur : Madame Fabienne FONTENEAU , Vice-présidente****B-2024.04.015** : ZAE Eygreteau à Coutras : vente d'un terrain pour l'installation d'un crématorium - **adoptée****ENFANCE, PETITE ENFANCE****Rapporteur : Monsieur Laurent DE LAUNAY , Vice-président****B-2024.04.016** : Projet de crèche Marie Immaculée à Libourne : demande de subvention auprès du Département de la Gironde - **adoptée****RESSOURCES HUMAINES****Rapporteur : Madame Chantal GANTCH , Vice-présidente****B-2024.04.017** : Convention avec le service interentreprises de santé au travail (SIST) du Libournais – renouvellement - **adoptée****B-2024.04.018** : Convention avec l'association T2000 – renouvellement - **adoptée****EAU, ASSAINISSEMENT, ENVIRONNEMENT, TRANSITION ECOLOGIQUE****Rapporteur : Monsieur Laurent KERMABON , Vice-président****B-2024.04.019** : Quai du Général d'Amade et quai souchet - Travaux d'assainissement unitaires de phase 3 : demande de subvention auprès de Département de la Gironde – **adoptée****SPORTS****Rapporteur : Monsieur Jean Louis ARCARAZ , Conseiller délégué****B-2024.04.020** : Rénovation de la piscine de Saint Seurin sur l'Isle : demande de subvention auprès du Département de la Gironde - **adoptée****B-2024.04.021** : La Calinésie : mise en place sur le parking d'ombrières photovoltaïques - Demande de subvention auprès de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne - **adoptée****Le Conseil communautaire, en l'absence d'observation, prend acte de ces décisions et actes juridiques étant entendu que cette communication n'est pas sanctionnée d'un vote.**

DELIBERATION

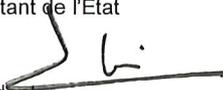
Envoyé en préfecture le 15/04/2024
Reçu en préfecture le 15/04/2024
Publié le
ID : 033-200070092-20240410-2024_04_041-DE



Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, mise en ligne sur le site de La Cali le

Fait à Libourne 18 avril 2024

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État


Le Président,
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme et par délégation
Philippe BUISSON,
Président de la Communauté d'Agglomération du Libournais,
Président de séance



Fabienne FONTENEAU,
Vice-présidente,
Secrétaire de séance



Actes juridiques pris depuis la séance du Conseil communautaire du 13 février 2024

Finances :

Numéro de l'acte juridique	Type de l'acte juridique	L'objet de l'acte juridique	Désignation du ou des tiers	Coût	Date et durée de l'acte juridique
2024-AJ-071	Décision n°2024-02	Création d'une régie de recettes Port de Libourne - Saint-Emilion : annule et remplace la décision n°2021-07	SANS OBJET	SANS OBJET	Le 26/01/2024

Marchés publics :

Numéro de l'acte juridique	Type de l'acte juridique	L'objet de l'acte juridique	Désignation du ou des tiers	Coût	Date et durée de l'acte juridique
2024-AJ-066	Marché n°1826	Maîtrise d'œuvre création réseaux EU-EP et AEP "Lotissement les Narcisses" Avenant n°1 : régularisation OS de démarrage et régularisation durée d'exécution du marché	SOCAMA INGENIERIE	Pas d'incidence financière	Le 05/01/2024
2024-AJ-067	Marché n°2023GC03	Coordonnateur du groupement de commandes pour l'achat et la livraison de micro-ordinateurs avec écrans et micro-ordinateurs portables agissant au nom et pour le compte de : CCAS Libourne, CIAS du libournais, Communes de Cadarsac, Camps sur l'Isle, Coutras, Libourne SIRP d'Espiet, Tizac de Curton, Camiac et Saint Denis	ECONOCOM PRODUCTS & SOLUTIONS	Montant maximum 138 000 €	Le 05/01/2024

Envoyé en préfecture le 15/04/2024

Reçu en préfecture le 15/04/2024

Publié le

ID : 033-200070092-20240410-2024_04_041-DE



2024-AJ-072	Marché n°2023GC01	Groupement de commandes assurances Lot 1 : assurance Responsabilité Civile Avenant n°1 : changement d'adresse et de SIRET de la société	PARIS NORD ASSURANCE SERVICES	Pas d'incidence financière	
2024-AJ-073	Marché n°2023C23	Travaux de terrassement et de réhabilitation de zones de laminage de crue et renaturation du ruisseau de la Ganne - Secteur Beauséjour - Commune de Libourne	BUESA SAS	1 281,18 € HT soit 1 537,42 € TTC	Le 08/01/2024
2024-AJ-074	Marché n°2023C21	Missions de surveillances topographiques et bathymétriques et reconnaissances géotechniques des berges du port de Libourne-Saint-Emilion Lot 3 : reconnaissances géotechniques Avenant n°2 : prolongation du délai d'exécution	TECHNOSOL SAS	Pas d'incidence financière	Le 18/01/2024
2024-AJ-076	Marché n°2022C10	Aménagement piéton de la coulée verte du Parc d'activité économiques Ballastières - Site des Dagueys - Commune de Libourne Lot 2 : VRD - Terrassements Avenant n°2 : moins-value sur le montant initial du marché	COLAS FRANCE	Moins-value : -350 € HT soit -420 € TTC	Le 14/02/2024
2024-AJ-077	Marché n°2022C17	Maîtrise d'œuvre pour le relogement de la crèche multi-accueil des Girondins de Libourne Avenant 1 : prolongation du délai d'établissement des documents d'études et de la mission APS et des missions ESQ, APS, DIA et APD	FAYE ARCHITECTES ET ASSOCIES	PAS D'INCIDENCE FINANCIERE	Le 08/02/2024
2024-AJ-096	Marché n°2023C23	Travaux de terrassement et de réhabilitation de zones de laminage de crue et renaturation du ruisseau de la Ganne - Secteur Beauséjour - Commune de Libourne Avenant n°2 : travaux supplémentaires suite aux intempéries	BUESA SAS	22 848,92 € HT soit 27 418,40 € TTC	Le 22/02/2024
2024-AJ-097	Marché n°201528	Assistance à maîtrise d'ouvrage pour la réalisation d'un complexe aquatique sur le territoire libournais Avenant n°5 : changement d'adresse et modification du n° SIRET du mandataire et modification avec les cotraitants	SCOP ADOC	Pas d'incidence financière	Le 14/02/2024

Petite enfance, enfance, et jeunesse :

Numéro de l'acte juridique	Type de l'acte juridique	L'objet de l'acte juridique	Désignation du ou des tiers	Coût	Date et durée de l'acte juridique
2024-AJ-062	Contrat de prestations de services	Animation de matinées à destination des assistants maternels et des enfants sous forme d'ateliers autour du jardin, de la nature au RPE secteurs Coutras, Guîtres, Libourne, Saint Denis de Pile, Saint Quentin de Baron et Vayres	SOCIETE ROMYLIE "LA PELLE DU JARDIN"	2 793 € HT soit 3 351,60 € TTC	Du 01/03 au 30/06/2024
2024-AJ-063	Contrat de prestations de services	Intervention d'une psychologue auprès de l'équipe d'accueillants des lieux d'accueil Enfants/Parents nommés "Point Mousse"	MADAME BENEDICTE BATAILLE	800 € exonérés de TVA	Du 01/01 au 31/12/2024
2024-AJ-064	Contrat de prestations de services	Analyse de pratiques à destination des animatrices des six relais petite enfance de la Cali. Ces analyses auront pour but d'être un soutien à la pratique et d'accompagner les animatrices à leur pratique quotidienne	MADAME SANDRINE DELAPORTE	750 € exonérés de TVA	Du 01/01 au 31/12/2024
2024-AJ-065	Convention d'occupation du domaine public	Mise à disposition de l'espace jeunes à Libourne	ASSOCIATION DON BOSCO	A titre gracieux	Du 01/01 au 30/06/2024
2024-AJ-068	Contrat de prestations de services	Intervention d'une psychologue : Travail auprès de l'équipe, des enfants et des familles à la crèche des Girondins à Libourne	MADAME ISABELLE CLUZEAU	5 520 € exonérés de TVA	Du 01/01 au 31/07/2024
2024-AJ-069	Contrat de prestations de services	Mise en place d'un planétarium itinérant au gymnase de Saint Denis de Pile	ND EVENTS	980 € HT soit 1 176 € TTC	Le 07/02/2024
2024-AJ-070	Convention d'occupation du domaine public	Mise à disposition de l'espace jeunes de Libourne	ASSOCIATION LES TUNIQUES VERTES	A titre gracieux	Du 01/09/2023 au 30/06/2024
2024-AJ-078	Contrat de prestations de services	Avenant au contrat de prestations : délocalisation du point mousse de Libourne à l'ALSH de Vayres	MADAME HELENE JOUGANOUS	Pas d'incidence financière	Le 08/02/2024
2024-AJ-079	Contrat de prestations de services	Avenant au contrat de prestations : délocalisation du point mousse de Libourne à l'ALSH de Vayres	MADAME JOËLLE GRACIANO	Pas d'incidence financière	Le 08/02/2024

Envoyé en préfecture le 15/04/2024

Reçu en préfecture le 15/04/2024

Publié le

Le 08/02/2024

ID : 033-200070092-20240410-2024_04_041-DE

2024-AJ-080	Contrat de prestations de services	Avenant au contrat de prestations : délocalisation du point mousse de Libourne à l'ALSH de Vayres	MADAME PASCALE DENEUVILLE LABENE	Pas d'incidence financière	
2024-AJ-081	Contrat de prestations de services	Séjour à la cité de l'Espace à Toulouse pour l'espace jeunes de Saint Denis de Pile	CITE DE L'ESPACE	392,73 € HT soit 432 € TTC	Le 17/04/2024
2024-AJ-082	Contrat de prestations de services	Séjour en auberge de Jeunesse à la Rochelle pour l'espace Jeunes de Coutras	HI ! France	6 748,55 €	Du 05 AU 09/08/2024
2024-AJ-083	Contrat de prestations de services	Sensibiliser les enfants au handisport et au handicap de façon générale au sein de l'ALSH de Saint Médard de Guizières	COMITE DEPARTEMENTAL HANDISPORT DE LA GIRONDE	A titre gracieux	Le 28/02/2024
2024-AJ-084	Contrat de prestations de services	Animation de séances d'analyse pratiques auprès des professionnels de la petite enfance à la salle polyvalente de l'ALSH maternel de Libourne et à la salle de réunion 13 rue Waldeck Rousseau à Libourne	MADAME ADRIANA ROLLAND	2 080 € exonérés de TVA	Du 01/01 au 31/12/2024
2024-AJ-085	Contrat de prestations de service	Pratique des sports de glisse (surf - body board - kayak en mer - kayak surf) pour l'espace jeunes de Guîtres	SURF INSERTION	Entre 30 et 40 € par personne pour une séance de 1h30 à 2h	Année 2024
2024-AJ-086	Convention d'occupation du domaine public	Mise à disposition du local dans l'enceinte de l'ALSH à Libourne pour des séances de stretching-yoga dans le cadre des activités proposées aux adhérents de la carte "sport santé bien être" et des bénéficiaires du sport sur ordonnance	COMMUNE DE LIBOURNE	A titre gracieux	Du 05/12/2023 au 30/06/2024
2024-AJ-087	Convention d'occupation du domaine public	Mise à disposition de la patinoire Milou Ducourtioux	COMMUNE DE COUTRAS	A titre gracieux	Les 20 et 22/02/2024
2024-AJ-088	Convention d'occupation du domaine public	Mise à disposition des salles polyvalentes, du complexe Dousat/dojo, de la plaine d'Audebeau, des cours de tennis et de la patinoire Milou Ducourtioux pour l'espace jeunes de Coutras	COMMUNE DE COUTRAS	A titre gracieux	Du 01/01/2024 au 31/12/2026
2024-AJ-089	Convention d'occupation du domaine public	Utilisation de la salle du théâtre Le Liburnia, le Hall et de l'espace café du théâtre à Libourne pour l'organisation de la finale du concours d'Eloquence des élèves de seconde du territoire	COMMUNE DE LIBOURNE	A titre gracieux	Les 02 et 14/12/2023

Envoyé en préfecture le 15/04/2024

Reçu en préfecture le 15/04/2024

Publié le

Le 26/02/2024

ID : 033-200070092-20240410-2024_04_041-DE

S²LO

2024-AJ-090	Contrat de prestations de services	Atelier "100% mousse" à l'accueil de loisirs de Libourne	LE LABO ENCHANTE	258 € exonéré TVA	
2024-AJ-091	Contrat de prestations de services	Atelier "Bulles de savon" à l'accueil de loisirs de Libourne	CAP SCIENCES	200 € HT soit 240 € TTC	Le 23/02/2024
2024-AJ-092	Contrat de prestations de services	Atelier "découverte des sens" à l'accueil de loisirs de Libourne	LA SAVONNERIE A FLEUR DE PEAU	170 € HT soit 204 € TTC	Le 25/03/2024
2024-AJ-093	Contrat de prestations de services	Intervention d'un psychomotricien auprès des familles dans le cadre des missions d'un lieu d'accueil enfants/parents au point mousse à Vayres et au point mousse avenue de la Roudet à Libourne	MONSIEUR JULIEN LOUBIERES	5 900 € exonérés de TVA soit 50 €/heure	Du 07/03 au 31/12/2024
2024-AJ-094	Contrat de prestations de services	Spectacle "Le village des acrobates" au centre de loisirs d'Izon	CARRETERO FRERES COMPAGNIE ABAC'ART	1 270,14 € HT soit 1 340 € TTC	Les 26 et 27/02/2024
2024-AJ-095	Convention d'occupation du domaine public	Mise à disposition de la salle des fêtes du Sully afin d'y organiser une journée thématique (harcèlement scolaire)	COMMUNE DE COUTRAT	A titre gracieux	Le 21/02/2024

Ressources Humaines :

Numéro de l'acte juridique	Type de l'acte juridique	L'objet de l'acte juridique	Désignation du ou des tiers	Coût	Date et durée de l'acte juridique
2024-AJ-075	Convention de formation	Approfondissement BAFA pour un agent de la Cali	UFCV	340 €	Du 17 au 22/02/2024

Conformément au règlement intérieur de la Communauté d'agglomération du Libournais, il est demandé aux conseillers communautaires qui souhaiteraient des précisions sur les décisions de bien vouloir en faire part au secrétariat général au moins 48 heures avant la séance du Conseil.



EXTRAIT DU REGISTRE DES
**CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATIONS**

Envoyé en préfecture le 15/04/2024
Reçu en préfecture le 15/04/2024
Publié le
ID : 033-200070092-20240410-2024_04_043-DE

SÉANCE DU 10 AVRIL 2024

DELIBERATION n°2024-04-043 – 1/3

Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 78

Date de convocation : 04/04/2024

L'an deux mille vingt quatre, le 10 avril à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la salle des fêtes à Abzac, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Présents : 53

Philippe BUISSON, Président, Jacques LEGRAND, Vice-Président, Fabienne FONTENEAU, Vice-présidente, Hervé ALLOY, Vice-président, Jean-Philippe LE GAL, Vice-Président, Laurent DE LAUNAY, Vice-président, Chantal GANTCH, Vice-présidente, Jean-Luc LAMAISON, Vice-président, Eveline LAVAURE-CARDONA, Vice-présidente, Sébastien LABORDE, Vice-président, Laurent KERMABON, Vice-président, David REDON, Vice-Président, Thierry MARTY, Vice-Président, Stéphanie DUPUY, Vice-présidente, Alain JAMBON, Vice-président, Marianne CHOLLET, Vice-présidente, Jean Louis ARCARAZ, Conseiller délégué, Jean-Luc DARQUEST, Conseiller délégué, Michel MILLAIRE, Conseiller délégué, Bernard GUILHEM, Conseiller délégué, Gabi HOPER, Conseillère déléguée, Denis SIRDEY, Conseiller délégué, Jean Claude ABANADES, Conseiller délégué, Michel MASSIAS, Conseiller délégué, Jean-Pierre ARNAUD, Michelle AUTIER, Jean-Luc BARBEYRON, Armand BATTISTON, Joachim BOISARD, Emeline BRISSEAU, Renaud CHALLENGEAS, Mireille CONTE-JAUBERT, Jérôme COSNARD, Jean Louis D'ANGLADE, Julie DUMONT, Lionel GACHARD, Christophe GALAN, Patrick HUCHET, Patrick JARJANETTE, Monique JULIEN, Christian RAYMOND, Michèle LACOSTE, Bruno LAVIDALIE, Martine LECOULEUX, Jocelyne LEMOINE, Philippe MARIGOT, Paquerette PEYRIDIEUX, Laura RAMOS, Patrick DE MARCHI, Agnès SEJOURNET, Marie-Claude SOUDRY, François TOSI, Josette TRAVAILLOT

Absents : 19

Marie-Sophie BERNADEAU, Sophie BLANCHETON, Sandy CHAUVEAU, Christophe DARDENNE, Hélène ESTRADÉ, Christophe GIGOT, Thierry LAFAYE, Marie-Noëlle LAVIE, Odile LUMINO, Gonzague MALHERBE, Frédéric MALVILLE, Pierre-Jean MARTINET, Gérard MOULINIER, Edwige NOMDEDEU, Alain PAIGNE, Christophe-Luc ROBIN, Baptiste ROUSSEAU, Michel VACHER, Jean-Philippe VIRONNEAU

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote: 6

Brigitte NABET-GIRARD pouvoir à Michèle LACOSTE, Didier CAZENAVE pouvoir à Michel MASSIAS, Philippe DURAND-TEYSSIER pouvoir à Michel MILLAIRE, Philippe GIRARD pouvoir à Laurent DE LAUNAY, Pierre MALVILLE pouvoir à Jocelyne LEMOINE, Laurence ROUEDE pouvoir à Philippe BUISSON

Madame fabienne FONTENEAU a été nommée secrétaire de séance

ADMINISTRATION GENERALE**CESSION À L'ÉTAT DE LA PARCELLE CADASTRÉE CL 477 (ETAT-MAJOR - BÂTIMENT 21)
SITUÉE À LIBOURNE**

Sur proposition de Philippe BUISSON, Président de La Cali,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code général de la propriété des personnes publiques

Vu l'acte authentique de vente de la caserne Lamarque de l'État à la commune de Libourne en date du 18 décembre 2013 ;

Vu l'acte administratif de vente du bâtiment dit de « l'État-Major » de la commune de Libourne à la Communauté d'agglomération du Libournais en date du 30 mai 2016 ;

Vu l'avis du Pôle d'évaluation domaniale de la Direction régionale des finances publiques en date du 22 mars 2024 ;

Vu le courrier de l'État, en date du 03 avril 2024 portant proposition d'acquisition ;

Vu la délibération n° 2023-09-239 du conseil communautaire de La Cali en date du 20 septembre 2023,

Considérant qu'à la suite de la fermeture de l'École des Sous-officiers de la Gendarmerie (ESOG) en 2009, l'État et la Ville de Libourne ont engagé des études programmatiques pour la reconversion de ce site emblématique et historique de la Ville ;

Considérant que plusieurs opérateurs ont présenté des projets de reconversion à la Ville, que compte tenu d'aléas inhérents à l'activité de promotion immobilière, ces projets n'ont jamais vu le jour ;

Considérant que dans le cadre du plan de lutte contre les feux de forêts présenté le 28 octobre 2022 le Président de la République a annoncé la création d'une 4ème unité d'instruction et d'intervention de la sécurité civile (UIISC 4) dans la zone sud-ouest,

Considérant que le Ministre de l'Intérieur a annoncé le 2 août 2023 que la candidature de la Commune de Libourne était retenue comme site d'implantation du projet immobilier de l'UIISC 4,

Considérant que cette unité opérationnelle a vocation à intervenir en Nouvelle-Aquitaine, en France et à l'étranger pour faire face aux risques majeurs de toute nature et protéger les populations,

Considérant que, par une délibération en date 20 septembre 2023, le conseil Communautaire de La Cali a accepté le principe d'une mise à disposition des casernes de Libourne afin d'accueillir l'UIISC 4 selon les modalités proposées par l'Etat,

Considérant que le site principal du projet de l'UIISC 4, qui comprend les ensembles immobiliers des casernes Lamarque et Proteau, celui de l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE), celui de la sous-préfecture, celui de l'Établissement public foncier de Nouvelle Aquitaine (EPFNA) et une emprise privée, représente une surface totale de 6,3 ha et accueillera à terme les fonctions essentielles de l'UIISC,

Considérant que La Cali est propriétaire de la parcelle CL 477 d'une superficie totale de 39 a 55 ca et des bâtiments qu'elles supportent à savoir la caserne dite « Lamarque » d'une superficie de 1 200 m², ainsi que les aires de stationnement disponibles de part et d'autre du bâtiment ; que le bâtiment comprend un rez de chaussé (1 600 m²), un 1^{er} étage (1 600 m²), un 2^{ième} étage et un sous-sol et des combles non aménageables,

Considérant que, le 30 mai 2016, la commune de Libourne a cédé à La Cali le bâtiment de l'État-major situé au centre de la place d'armes de la caserne Lamarque pour un montant de 1,25 millions d'euros,

Considérant ainsi que, pour La Cali, ce montant s'élève à 1,25 millions d'euros pour le bâtiment état-major de la caserne Lamarque,

Considérant que la commune de Libourne et La Cali ont convenu d'un commun accord que la cession de cet ensemble immobilier à l'Etat se ferait, pour chacune d'entre elles, sur la base du prix d'acquisition initial,

Considérant ainsi que l'Etat a fait part de son intention d'acheter à la fois lesdites parcelles de la commune de Libourne et celle supportant l'Etat-Major auprès de La Cali selon les conditions financières évoquées ci-dessus,

Vu l'avis du Bureau communautaire en date du 2 avril 2024,

Après en avoir délibéré,
et à l'**unanimité** (59 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide :

- d'approuver la cession de la parcelle CL 477 d'une superficie cadastrale totale 39 a 55 ca et du bâtiment des casernes Lamarque que ladite parcelle supporte pour un prix de 1 250 000 € à l'État, ou toute personne physique ou morale s'y substituant, afin d'y réaliser le projet de la quatrième Unité d'instruction et d'intervention de la sécurité civile en France,
- d'autoriser l'État, ou toute personne physique ou morale s'y substituant à déposer toutes demandes d'autorisation d'urbanisme nécessaires sur ce bien,
- d'approuver la prise en charge par l'acquéreur de l'intégralité des frais inhérents à la cession,
- d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer l'acte authentique et tout acte nécessaire à cette cession.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, mise en ligne sur le site de La Calé

Fait à Libourne 18 avril 2024

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

Le Président,
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme
et par délégation
Philippe BUISSON,
Président de la Communauté d'Agglomération du
Libournais,
Président de séance



Fabienne FONTENEAU,
Vice-présidente,
Secrétaire de séance

Envoyé en préfecture le 15/04/2024

Reçu en préfecture le 15/04/2024

Publié le



ID : 033-200070092-20240410-2024_04_043-DE